

LE PATRIMOINE BÂTI DE POTTON

LES RÉSIDENCES : UNE RICHESSE MÉCONNUE



La maison Manson

**Association du
patrimoine de Potton**

www.patrimoinepotton.org
info@patrimoinepotton.org



**Potton Heritage
Association**

www.pottonheritage.org
info@pottonheritage.org

Un patrimoine bâti diversifié

Le patrimoine bâti de Potton comprend de nombreux édifices construits au cours des deux siècles qui suivent l'arrivée des premiers colons européens, soit de 1793 à 1985. Ce patrimoine se compose d'édifices religieux, d'un hôtel de ville, d'écoles, de résidences, d'hôtels, de commerces, de granges, de ponts, de bâtiments industriels.

Pour avoir une valeur patrimoniale, un édifice doit présenter une valeur historique, tant par son architecture que par son ancienneté ou, pour les constructions postérieures à 1940, un intérêt particulier fondé sur le style utilisé pour son édification. À titre d'exemple, la chapelle ukrainienne érigée en 1985 et la chapelle russe qui date de 1974.

Nous avons opté pour une présentation thématique basée sur la finalité des immeubles. Toutefois, l'Association du patrimoine de Potton ayant déjà publié des dépliants portant sur le patrimoine religieux, la grange ronde de Mansonville et le pont couvert de la Frontière, ces thèmes ne seront pas traités immédiatement dans nos brochures sur le patrimoine bâti.

Cette première brochure est consacrée aux résidences. Nous utilisons, comme référence principale, le rapport Bergeron Gagnon inc. de 2007 qui comprend une annexe décrivant les divers types architecturaux présents à Potton.

Nous nous permettons d'en reproduire de larges extraits, le rapport ayant été commandé par la municipalité du Canton de Potton. Ce rapport ne couvre que les édifices du périmètre du village de Mansonville. Les prochaines publications aborderont le patrimoine civique et les écoles, le patrimoine commercial et industriel, le patrimoine hôtelier, le patrimoine agricole.

Influencées surtout par l'architecture des États-Unis, nos maisons patrimoniales se classent en divers styles :

- vernaculaire états-unien,
- à toit mansardé,
- de courant cubique,
- Nouvelle-Angleterre,
- néogothique,
- bungalow ancien,
- et *boom town*.

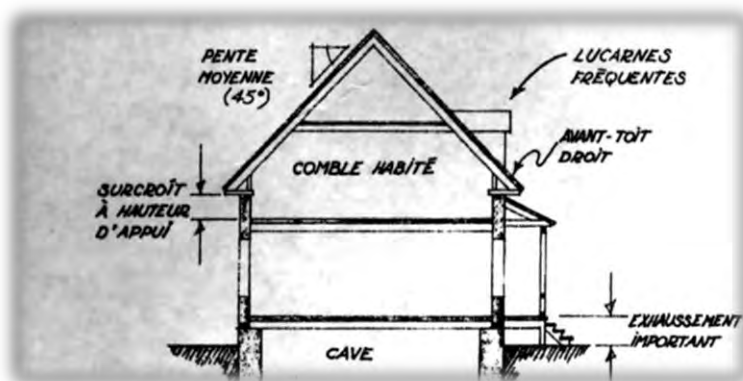
Nous décrivons chacun des types architecturaux et nous citons un ou des exemples probants dans chaque cas, sauf pour le style bungalow ancien qui présente peu d'intérêt patrimonial et pour le *boom town* que nous traiterons avec le patrimoine commercial.

Vous constaterez que l'architecture a son vocabulaire propre, dont plusieurs mots ou expressions ne sont pas d'utilisation courante. Pour permettre une meilleure compréhension sans alourdir le texte, nous vous référons au lexique à la fin de la brochure. Nous soulignons en **bleu**, lors de leur première utilisation, les termes figurant dans le lexique.

Vernaculaire états-unien

Le mot vernaculaire s'emploie pour désigner une langue ou une architecture propre à un pays. « **Architecture vernaculaire** » est une expression datant du troisième tiers du XX^e siècle, sous l'influence de l'anglais *vernacular architecture*, qui peut se traduire aussi par architecture domestique ou se définir comme étant l'architecture des gens ou l'architecture sans architecte, faisant appel aux matériaux disponibles sur place et mettant en œuvre des techniques traditionnelles de construction.

La maison de type vernaculaire états-unien se rattache à la période 1890-1920. Ce type de maison est facilement identifiable par son **toit à deux versants** droits et à pente douce. Elle comprend deux niveaux, soit un rez-de-chaussée surmonté d'un étage de **comble**, en plus, le cas échéant, de la cave et du grenier. Les ouvertures sont organisées de façon symétrique. Deux fenêtres encadrent généralement la porte d'entrée. Une disposition tout aussi rigoureuse des ouvertures se retrouve aux **murs pignon**.



Plan vernaculaire états-unien long-pan sur rue

(dessin : Michel Bergeron)

Les modèles de fenêtres de cette maison sont ceux à **battants** à six grands carreaux, à **guillotine** et à **imposte**. À l'origine, la maison est recouverte de **planche à feuillure**, de **planche à clin** ou de **bardeau de bois**. Les garnitures de **rive** sont présentes sur les modèles les plus authentiques, sous la forme de **planches cornières** et de **chambranles**.

Principales caractéristiques

Le **carré de la maison** se développe en hauteur; le comble est habitable, il y a présence d'un **surcroît à hauteur d'appui** et l'**exhaussement** est de moyen à important. On observe un **avant-toit** droit et peu débordant et un **toit à deux versants**, parfois **en tôle pincée**. Le plan de la maison est plutôt allongé avec un **long-pan sur rue** ou à **pignon sur rue**. Le **fenestrage** est symétrique avec une fenêtre de chaque côté de la porte. Les fenêtres sont à battants à grands carreaux, à guillotine ou à imposte.

Parmi les ouvrages ouverts le plus souvent ajoutés à la maison, il y a la galerie couverte d'un auvent et, parfois, la présence d'une **galerie pourtournante** et d'un balcon. L'ornementation de la maison se décline avec la **finition classique** des rives et les **amorces de fronton** aux pignons sur les exemples les mieux ornés. La cuisine d'été traditionnelle se retrouve surtout sur le mur arrière.

Ce style architectural de résidence est le plus courant à Potton. Dans le seul village de Mansonville, on dénombre une trentaine de maisons de ce style. Toutefois, la majorité a été altérée ou modernisée de sorte que leur valeur patrimoniale est nulle ou faible. Nous vous en présentons deux, classées par Bergeron comme ayant une **valeur patrimoniale forte**. Nous utilisons, lorsque disponibles, les fiches de Bergeron pour en présenter les caractéristiques.

Située au 3, rue Joseph-Blanchet dans le village de Mansonville, cette résidence a été construite vers 1890 par la famille de William Oliver, des marchands de Mansonville; Martha Ann (Mattie) Oliver (1869-1953) était la fille célibataire de Willam Oliver.

La maison, qui a ensuite appartenu aux familles Leon Eldridge et Schoolcraft, a un bon **état d'authenticité** et une valeur patrimoniale forte. Le revêtement est en clin de bois et la toiture, à deux versants droits, est faite de **tôle profilée**. Remarquez la fenêtre en losange dans le comble et la décoration en **lambrequins**. Le balcon se démarque par son toit à deux versants et ses lambrequins. Un exemple d'édifice à long-pan sur rue. Elle a fait l'objet de rénovations récentes, les propriétaires respectant l'essentiel de son authenticité.



La maison Mattie Oliver, sise au 3, rue Joseph-Blanchet



La maison Giroux, sise au 301, rue Principale

Située au 301, rue Principale dans le village de Mansonville, cette maison construite vers 1900 appartenait à Alfred Giroux et est maintenant occupée par Daniel Giroux et sa famille. Elle offre un fort intérêt patrimonial et possède les caractéristiques architecturales anciennes indéniables d'une résidence de style vernaculaire états-unien. Le revêtement est en clin de bois, sauf celui du comble fait de **bardeaux de bois** découpé, et le toit est à deux versants. Remarquez les planches cornières, la symétrie des fenêtres à l'avant et la découpe en triangle du comble qui crée un effet fronton. La cheminée arrière en brique rouge est aussi typique de ce style. Un bel exemple de pignon sur rue.

Maison à toit mansardé

Typique de la période 1880-1900, la maison à toit mansardé s'inspire de l'architecture Second Empire qui renvoie au règne de Napoléon III, de 1852 à 1870. En France, à cette époque, les maisons sont taxées selon le nombre d'étages sous la corniche du toit. Ainsi, la toiture à la Mansart offrait un attrait financier supplémentaire, l'étage sous les combles n'étant pas taxé. Le style Second Empire, introduit au Québec par le biais des États-Unis, n'apparaît guère dans la région avant 1880. Les architectes l'utilisent d'abord en architecture publique. Ensuite, les charpentiers maîtriseront rapidement cette forme de toit pour la construction domestique. Il n'y a que trois maisons à toit mansardé dans le périmètre de Mansonville.

Le toit mansardé ou toit brisé est faussement attribué à François Mansart, architecte français (1598-1666) qui l'utilisait fréquemment dans ses œuvres. C'est plutôt Pierre Lescot (1515-1578) qui l'a créé pour la construction du Louvre, à Paris. Ce type de maison est facilement reconnaissable par le toit formé d'un **terrasson** dans la partie supérieure et d'un **brisis** en la partie inférieure. La maison à toit mansardé était fort populaire par son comble qui équivalait presque à un plein étage. Le terrasson et le brisis peuvent être

présents sur deux ou quatre versants. Certaines maisons à toit mansardé à quatre versants se prêtent à des traitements victoriens très typés. La mode du toit mansardé et les divers mouvements du courant victorien ont été contemporains pour un temps. Dans la plupart des cas, ce genre de maison comprend un rez-de-chaussée surmonté de combles habitables.

Les ouvertures de la maison à toit mansardé sont organisées de façon symétrique. Des fenêtres encadrent généralement une porte principale centrale. Une disposition tout aussi rigoureuse des ouvertures singularise les murs pignons. Des lucarnes, le plus souvent à pignon, sont aménagées sur le brisis de la toiture.

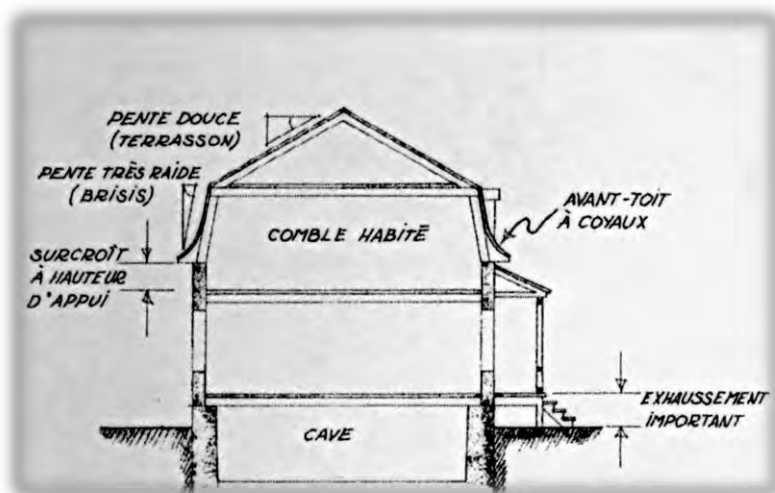
Le modèle de fenêtres le plus usuel est celui à battants à six grands carreaux. La maison à toit mansardé était à l'origine recouverte de planche à feuillure, de planche à clin ou de bardeau de bois. Les garnitures de rive sont présentes sur les modèles les plus authentiques, sous la forme de planches cornières ou de chambranles de retours de **corniche**.

Résumé des caractéristiques de la maison à toit mansardé

Une façade moyennement ou très large, avec un développement en hauteur du carré.

Le comble est habité. Un surcroît apparaît à hauteur d'appui. L'exhaussement est important; selon la topographie locale, avec une cave-haute.

Le toit est mansardé à deux ou à quatre versants, avec un *avant-toit* à **coyaux** ou droit. Présence d'une galerie couverte d'un auvent, souvent pourtournante pour les maisons à toit à quatre versants. La finition des rives est classique et des chambranles ornés apparaissent sur de nombreux exemples. Le bâtiment principal s'accompagne d'une cuisine d'été.



Plan de maison à toit mansardé

(dessin : Michel Bergeron)

Ce style architectural de maison est moins courant à Potton; il n'y en a que trois dans le village de Mansonville. Nous vous en présentons une, classée par Bergeron comme ayant une valeur patrimoniale forte, la maison Cowan, construite en 1890 et située au 2, rue des Pins.

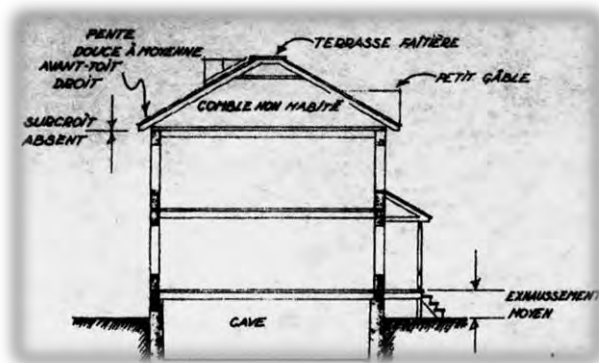


La maison Cowan, sise au 2, rue des Pins

Cette maison, édifée pour le docteur MacDonald, puis achetée par la famille Perkins, est devenue en 1924 la résidence de Robert Francis Cowan (1906-1964), secrétaire et trésorier de la Municipalité durant de nombreuses années. M. Cowan était un fervent disciple du méthodisme, qu'il a servi durant 58 ans. Ce grand édifice a aussi, au cours des ans, fait office de salon funéraire et de petit restaurant. Cette maison a un toit mansardé à quatre versants. Remarquez les **lucarnes** à croupe sur le brisis. L'aile sur le côté adopte le même style que le corps principal. La situation de la maison sur un lot d'angle permet de mettre en valeur son architecture. C'est la plus belle résidence autour de la place Manson. Sa rénovation entreprise en 2012 par le propriétaire actuel, Jacques Hébert, a permis de sauvegarder cette maison patrimoniale qui, délaissée, tombait en décrépitude.

Maison de courant cubique

La maison issue du courant cubique présente, par définition, un plan et des élévations d'apparence carrée. Cette catégorie d'édifices est d'influence **four square style**. La maison de style cubique comprend au moins deux niveaux complets d'occupation. Elle est coiffée d'un toit en pavillon à quatre versants. Ses lucarnes sont parfois aménagées et une terrasse faîtière peut, à l'occasion, surmonter le sommet de la toiture.



Plan de maison de courant cubique

(dessin : Michel Bergeron)

La brique est utilisée comme revêtement mural de la maison de courant cubique, qui peut aussi être revêtue de bardeau, de clin de bois, de planche à feuillure ou de bardeau d'amiante. Il s'agit souvent d'une maison unifamiliale, mais on peut aussi y trouver plus d'un logement. Les galeries, sous différentes formes, et les balcons sont courants sur les maisons issues du courant cubique. Ce type de structure est fréquent à Mansonville : Bergeron en a répertorié quatorze exemples.

Les principales caractéristiques de la maison de courant cubique comportent un développement en hauteur du carré avec un exhaussement moyen; un toit à quatre versants à avant-toit droit et souvent une petite terrasse faîtière; un plan plutôt carré; un fenestrage symétrique de chaque côté de la porte; une galerie couverte d'un auvent et parfois pourtournée; l'ornementation de la maison comprend des planches cornières, des chambranles et une galerie souvent ornée à la manière victorienne.



La maison Brouillette, sise au 14, rue Mill

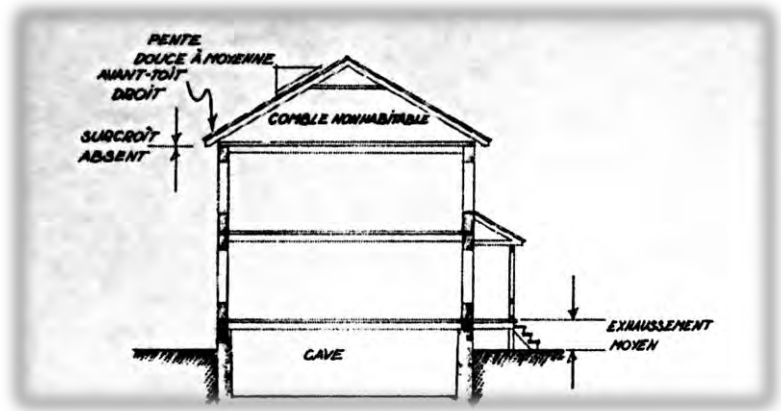
Située au 14, rue Mill, cette maison de style cubique a été construite vers 1930; on l'appelle la maison Brouillette parce qu'elle a appartenu à cette famille pendant deux générations. Son état d'authenticité est excellent et sa valeur patrimoniale, supérieure. À noter, son toit à quatre versants et sa terrasse faîtière. Elle a un revêtement en clin de bois et des fenêtres à guillotine jumelées. La galerie à auvent longe les deux élévations.

Nouvelle-Angleterre

La maison Nouvelle-Angleterre se rattache à la période 1890-1920. On en trouve neuf exemples à Mansonville.

Elle se démarque avant tout par son toit à deux versants droits à pente douce. Elle possède deux niveaux d'occupation, soit un rez-de-chaussée surmonté d'un étage complet, en plus des combles. Les ouvertures sont organisées de façon symétrique. Aussi, deux fenêtres encadrent généralement une porte principale centrale. Une disposition tout aussi rigoureuse des ouvertures se retrouve aux murs pignons.

Les modèles de fenêtres les plus usuels des maisons de ce type sont ceux à battants à six grands carreaux et à guillotine. La maison Nouvelle-Angleterre était à l'origine recouverte de planche à feuillure, de planche à clin ou de bardeau de bois. Les garnitures de rive sont présentes sur les modèles les plus authentiques sous la forme de planches cornières, de corniches et de chambranles.



Maison Nouvelle-Angleterre

(dessin : Michel Bergeron)

Cette maison d'inspiration Nouvelle-Angleterre qui date de 1900 est située au 9, rue Mill. Son toit à deux versants droits, ses fenêtres en saillie ou oriels, ses consoles ouvragées et ses planches cornières lui confèrent une valeur patrimoniale forte et une **valeur contextuelle supérieure**. Il a malheureusement été impossible d'en retracer le premier propriétaire.



Maison sise au 9, rue Mill

Néogothique

L'architecture néogothique se rattache à la période 1870-1910. Les maisons associées à ce type d'architecture présentent le même gabarit que les édifices de type vernaculaire états-unien et des caractéristiques analogues. Ainsi, on trouve un plan rectangulaire, deux niveaux d'occupation et une toiture à deux versants droits à pente moyenne. Les ouvertures sont organisées de façon symétriques. Quatre édifices possèdent ces caractéristiques à Mansonville.

En architecture résidentielle, l'influence néogothique se fait principalement sentir par l'utilisation d'un gable ou vaste lucarne triangulaire en façade. Aussi, deux fenêtres encadrent généralement une porte principale centrale. Une disposition tout aussi rigoureuse des ouvertures se retrouve aux murs pignons.

Les modèles de fenêtres les plus usuels des maisons de ce type sont ceux à battants à six grands carreaux et à guillotine. La maison d'inspiration néogothique était à l'origine recouverte de planche à feuillure, de planche à clin ou de bardeau de bois. Les garnitures de rive sont présentes sur les modèles les plus authentiques, sous la forme de planches cornières, de corniches et de chambranles.



La maison Alfred Turcotte, sise au 316, rue Principale

Cet édifice du 316, rue Principale à Mansonville a été construit vers 1890 et a servi de presbytère à la première église catholique, avant d'être acquis par la famille Turcotte. Sa valeur patrimoniale est forte. Le revêtement en bardeau de bois a été conservé. Remarquez le galbe sur la façade et le toit fait de tôle profilée. Dans les années 1950, Alfred Turcotte a agrandi la maison, ce qui en a dévalué l'**état d'authenticité**; la pièce ajoutée a été convertie en salle de réception dans les années 1980, à l'ouverture du restaurant Fête Accomplie. La cuisine d'été traditionnelle se trouve sur le mur latéral sud.

Bungalow ancien

Construits dans les années 1940, de plan rectangulaire, les bungalows anciens sont à comble habitable ou non habitable. C'est pourquoi ils comprennent un ou deux niveaux complets d'occupation. Le toit est le plus souvent à deux versants droits, avec parfois des **croupes** aux extrémités. Trois maisons se classent dans cette catégorie à Mansonville.

Plusieurs des bungalows anciens ont été influencés par le mouvement **Arts and Crafts**. Des caractéristiques comme les pignons coupés (ou à demi-croupes), la grande lucarne avec fenêtres jumelées et l'ordonnance asymétrique des ouvertures, les colonnes épaisses ainsi que les garde-corps pleins permettent de reconnaître cette influence stylistique dans certains bungalows. La brique constitue le revêtement mural le plus usuel.

Boom Town

L'architecture de type *boom town* se rattache à la période 1910-1940. Deux édifices commerciaux appartiennent à ce type d'architecture à Mansonville, soit le Dépanneur des 13, à la fois commercial et résidentiel, situé au 6, rue Vale Perkins, et le garage Jauniaux situé au 327, rue Principale. L'édifice du dépanneur appartenait à l'origine à Dave Halley, marchand et fabricant de harnais qui exerçait son métier au rez-de-chaussée. Sa fille Letitia, mariée à Arthur Willard, y a élevé sa famille. Mme Willard était une institutrice très appréciée à Mansonville.

De plan rectangulaire, les maisons de type *boom town* sont généralement orientées « à pignon sur rue », c'est-à-dire perpendiculairement à la voie publique. Comprenant au moins deux niveaux complets d'occupation, elles possèdent soit un toit plat, soit un toit à deux versants droits. Leur façade est surmontée d'un mur parapet, plus ou moins élaboré, qui dépasse sur toute sa largeur le faite du toit. Ce genre d'édifice s'inspire des bâtiments de pionniers érigés dans les localités qui se sont développées très rapidement, d'où l'usage de l'expression *boom town*.

Ce type d'architecture était souvent utilisé pour donner de la prestance à un édifice commercial qui, autrement, présentait une configuration très modeste et peu distinctive par rapport au reste de l'environnement urbain.

La maison de courant victorien

L'architecture de courant victorien se rattache à la période 1880-1910. Elle correspond en fait au règne de la reine Victoria, de 1837 à 1901. C'est une époque de romantisme en architecture, où les bâtisseurs redécouvrent les styles européens et orientaux. Cette période faste favorise l'émergence d'influences stylistiques qui inspirent la construction de nombreux édifices.

La maison Manson, située au 3, rue Bellevue, est un bel exemple du style flamboyant *villa italienne* très en vogue à l'ère victorienne. Construite en 1880 par le riche commerçant David A. Manson, elle domine le village et la rivière Missisquoi Nord au carrefour des rues Bellevue et Vale Perkins.



La maison Manson, sise au 3, rue Bellevue

Il s'agit du seul édifice de Mansonville dont la valeur patrimoniale est exceptionnelle, car ses propriétaires successifs ont conservé les caractéristiques de son type architectural. Remarquons son toit à quatre versants en pavillon; ses lucarnes en croupe; son balcon au-dessus du magnifique porche de l'entrée latérale; la lucarne-balcon; l'ornementation victorienne. Son style *villa italienne* se retrouve dans l'utilisation de consoles sous l'avant-toit et dans la corniche des ouvertures. Le foisonnement des éléments décoratifs, dont les [frises](#), donne tout son charme particulier à cette maison.

Les principales caractéristiques de la maison de courant victorien sont le développement en hauteur du carré, le comble habité, le toit à deux ou à quatre versants, l'avant-toit droit, le fenestrage symétrique à une ou deux fenêtres de chaque côté des portes principales, le balcon, l'ornementation victorienne : dentelles de bois aux saillies de rive et aux galeries, ornementation des lucarnes, amortissements de toit, épis ouvragés, corniches sculptées.

Lexique

Aisselier : élément décoratif angulaire ou courbé placé à la jonction d'un poteau de galerie à la bordure de l'auvent ou de la toiture.

Architecture vernaculaire : expression datant du troisième tiers du XX^e siècle, sous l'influence de l'anglais *vernacular architecture*, qui peut se traduire aussi par architecture domestique ou se définir comme étant l'architecture des gens ou l'architecture sans architecte, faisant appel aux matériaux disponibles sur place et mettant en œuvre des techniques traditionnelles de construction.

Amorces de fronton : ébauche ou début d'un fronton.

Arts and Crafts : ce mouvement, littéralement «arts et artisanat», est un mouvement artistique réformateur né en Angleterre dans les années 1860 et qui se développe durant les années 1880 à 1910, à la fin de l'époque victorienne. Il peut être considéré comme l'initiateur du *modern style*, équivalent anglo-saxon de l'art nouveau français et belge.

Avant-toit : partie du toit située à l'extérieur du plan du mur le supportant ou avancée.

Bardeau de bois : planchette de bois dont on se sert pour couvrir un mur ou un toit.

Bardeau de bois décoratif : revêtement traditionnel dont l'extrémité inférieure est découpée en forme circulaire ou angulaire.

Brisis : la partie inférieure d'un versant de toit brisé ou rompu.

Carré de la maison : surface au sol occupée par une maison.

Chambranles : encadrement d'une porte, d'une fenêtre, d'une cheminée.

Clin de bois : planche de section triangulaire disposée à chevauchement et horizontalement. Le clin de bois est parfois appelé déclin, mais le mot « clin » (planche à clin) est le terme juste.

Comble : espace compris entre le plus haut étage et le toit.

Console : moulure saillante servant de support à une corniche ou au rebord de toit.

Corniche : élément en saillie placé à la partie supérieure d'un mur, d'une porte ou d'une fenêtre ou entre deux étages.

Coyau : pièce de bois triangulaire ou élément de structure courbé qui, posé à la base du chevron, permet de faire excéder le toit de la maison au-delà des murs.

Croupe : pan de toit de forme généralement triangulaire.

Édifice d'intérêt patrimonial : un édifice d'intérêt patrimonial présente une valeur historique par son architecture, ses procédés de construction et son ancienneté; sa date de construction est antérieure à 1950.

État d'authenticité : état de l'édifice en regard de son style original; les interventions sur l'édifice sont relativement corrigibles par des travaux plus ou moins importants.

Exhaussement : hauteur de l'élévation du premier étage calculée à partir du sol.

Fenestrage : ensemble des fenêtres disposées sur un bâtiment ou la façon dont elles sont disposées.

Fenêtre à battants : fenêtre mobile sur ses gongs, pièces de métal sur lesquelles tournent les pentures d'un volet.

Fenêtre en losange : fenêtre de petites dimensions, de forme carrée, disposée transversalement.

Fenêtre à guillotine : fenêtre de format rectangulaire, composée d'une partie fixe (section supérieure) et d'une partie mobile (section inférieure). La partie mobile est coulissante de bas en haut (verticalement). La fenêtre à guillotine peut être jumelée, c'est-à-dire que deux fenêtres sont disposées côte à côte.

Fenêtre à imposte : fenêtre surmontée d'une moulure saillante.

Fenêtre ogivale : fenêtre dont la section supérieure est en arc d'ogive, c'est-à-dire courbée, et coiffée par une partie en pointe.

Finition classique : l'architecture classique se caractérise par une étude rationnelle des proportions héritées de l'Antiquité et par la recherche de compositions symétriques. Les lignes nobles et simples sont recherchées, ainsi que l'équilibre et la sobriété du décor, le but étant que les détails répondent à l'ensemble. Elle représente un idéal d'ordre et de raison.

Four square style : populaire aux États-Unis de 1890 à 1935, ce style se définit comme une maison en forme de boîte carrée de deux étages et demi, avec de larges escaliers à l'entrée et un porche impressionnant.

Frise : bande horizontale dont la vocation est de recevoir un décor, généralement constitué par la répétition d'un motif décoratif.

Fronton : couronnement d'une façade de forme triangulaire ou arquée sur base horizontale.

Galerie pourtournante : galerie qui fait le tour de la construction.

Garniture de rive : décoration des bords ou rives de la toiture, par exemple les frises de saillies.

Lambrequin : ornement découpé, en bois, situé à la bordure d'un auvent ou d'une galerie.

Linteau : élément décoratif localisé au-dessus d'une fenêtre ou d'une porte; le linteau peut être en pierre ou en brique.

Long-pan : paroi d'une construction située parallèlement à l'égout de la toiture.

Lucarne : fenêtre verticale placée en saillie sur la pente d'une toiture, pour donner du jour, de l'aération ou l'accès au comble.

Mur pignon : la partie d'un mur, généralement de forme triangulaire, qui porte les versants du toit.

Pignon sur rue : le mur pignon fait face au chemin.

Pilastre : pilier engagé dans un mur (en l'occurrence de façade), formant une saillie et pouvant encadrer une porte.

Planche à clin : les planches se chevauchent les unes les autres; revêtement typique des années 1840-1880.

Planche à feuillure : planche emboutée (la languette d'une planche est emboîtée dans la

rainure de l'autre) posée à l'horizontale, dont le joint est marqué d'une longue rainure, la feuillure.

Planche cornière : planche, moulurée ou non, placée verticalement à la jonction de deux murs et appliquée sur ceux-ci. La planche cornière peut être ouvragée, c'est-à-dire faire l'objet d'une ornementation plus ou moins importante.

Rive : bord de la toiture.

Surcroît à hauteur d'appui : prolongement du toit au niveau de la rive du toit.

Terrasson : versant d'une toiture de faible inclinaison.

Toit à deux versants : toit à deux pentes.

Toiture en tôle pincée : les feuilles de tôle sont assemblées latéralement à l'aide d'un pli vertical surélevé qui épouse le sens du versant du toit.

Toiture en tôle profilée : tôle de grande longueur ayant une section avec un profil particulier, souvent ondulé.

Valeur patrimoniale forte : les interventions que l'édifice a subies n'empêchent pas sa restauration ni l'accroissement de son caractère patrimonial.

Valeur patrimoniale supérieure : édifice qui conserve toutes ses caractéristiques anciennes ou la majorité d'entre elles, donc représentatif de son type architectural.

Équipe de production

Rédaction française et recherche : Jean-Louis Bertrand

Rédaction anglaise et recherche : Sandra Jewett

Révision : Jacqueline Robitaille

Infographie : Serge Normand

Photographie : Archives de l'APP, Jean-François Boulais, Sandra Jewett, Denis Lamontagne

Dessin : Michel Bergeron

Sources

Bergeron Gagnon inc. *Le patrimoine bâti de la MRC Memphrémagog – Une richesse dans la diversité*, MRC Memphrémagog, été 2002, 16 pages.

Bergeron Gagnon inc. *Municipalité du Canton de Potton – Classification des édifices assujettis au PIIA-1 du village de Mansonville*, 5 avril 2007, Rapport synthèse, 41 pages, 101 fiches techniques en annexe.

À propos de Bergeron Gagnon inc.

Fondée en 1989, Bergeron Gagnon inc. est une entreprise de services professionnels qui se consacre à la connaissance, à la conservation et à la mise en valeur des différentes composantes du patrimoine culturel. Bergeron Gagnon inc. a, à ce jour, mené à bien près de 300 projets grâce à une équipe de professionnels expérimentés, issus de divers domaines d'activité. Claude Bergeron, l'auteur du rapport sur Mansonville, est le conseiller senior en patrimoine de cette firme.

Dépôt légal 2013 ISBN 978-2-9805510-8-6

Bibliothèque et Archives nationales du Québec – Bibliothèque et Archives Canada

Nous soulignons la contribution financière de



La Municipalité du Canton de Potton

